RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

RECEPISSE DE LA DECLARATION

DE MUTATION

d'un débit de boissons à consommer sur place

L. 3332-3 et L. 3332-4 du Code de la Santé Publique

Concernant le débit de boisson de 4 ème Catégorie

4

Sis à Saint-Gingolph
Raison sociale :SNC 2L
Numéro d'immatriculation (1):480 163 260
Propriétaire (2) :COLIN Isabelle BLANCHARD Annie-Claude
Profession :Gérante
Domicilié : Evian-Les-Bains (74) 24 rue Bernard Montardier
Date de la précédente déclaration :10 septembre 1999

Je soussigné **COLIN**
Isabelle
Né le [redacted] à [redacted]
Gérante Gérante
Nationalité [redacted]
Domicilié [redacted]

Agissant en qualité de gérant

Déclare vouloir :

☐ **Ouverture** — Ouvrir le débit de boissons susvisé à partir du

☑ **Mutation** — Exploiter à partir du 05 avril 2005 le débit de boissons susvisé.
Ce débit était précédemment tenu par (3) BONNAZ René Antoine Philippe
en qualité de propriétaire-gérant.

☐ **Translation** — Transférer à partir du le débit de boissons précédemment installé à :

Il a certifié :

1°) Ne pas être justiciable des articles L. 3336-1, L. 3336-2, L. 3336-3 du Code de la Santé Publique.
2°) Que le débit en question répond aux dispositions législatives et réglementaires relatives aux zones protégées.

De laquelle déclaration le présent récépissé lui est délivré conformément à la loi.

Fait à ST-GINGOLPH, le 16/03/2005

Sceau MAIRIE de SAINT-GINGOLPH 74500 (Haute-Savoie)

[redacted]

Le présent récépissé ne comporte garantie ni du droit d'exploiter un débit, ni de la validité du titre de propriétaire ou de gérant invoqué par le déclarant, ni de l'exactitude des déclarations susmentionnées.

(1) Eventuellement (2) Nom en capitales et Prénoms (Pour les femmes mariées, indiquer le nom de jeune fille)

SEDI 30700 UZES - Réf. 313262